



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troisième Réunion du Conseil Supérieur de l'Investissement en Mauritanie (CSIM)

18 novembre 2025 – Centre International des Conférences Moktar Ould Daddah, Nouakchott

La troisième réunion du Conseil Supérieur de l'Investissement en Mauritanie s'est tenue le mardi 18 novembre 2025 au Centre International des Conférences Moktar Ould Daddah, sous la présidence de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani, et en présence de Son Excellence le Premier ministre, Monsieur Mokhtar Ould Djay. Créé par décret présidentiel le 7 février 2020, le Conseil est un organe consultatif placé sous l'autorité directe du Président de la République. Il a pour mission d'assurer une orientation stratégique et de renforcer la concertation en vue de soutenir l'attractivité du pays et d'accompagner les réformes engagées dans le domaine de l'investissement.

Le Conseil compte vingt-huit membres répartis en quatre groupes : hommes d'affaires étrangers, grandes entreprises mauritanienes, organisations professionnelles et personnalités internationales de haut niveau.

La session a été ouverte par Son Excellence le Président de la République, qui a officiellement inauguré les travaux. Par la suite, le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie, le Dr. Tah Ahmed Meouloud, a assuré la modération des échanges et présenté le rapport de mise en œuvre des recommandations issues de la session précédente.

Ce rapport, élaboré sur la base d'une matrice de suivi comprenant vingt-trois mesures prioritaires, met en lumière les progrès accomplis au cours de l'année écoulée : simplification des procédures du parcours de l'investisseur, renforcement de la coordination institutionnelle dans le traitement des projets, ainsi que modernisation des systèmes d'accès à l'information grâce à des dispositifs actualisés.

En sa qualité de responsable du secrétariat permanent du Conseil, l'Agence de Promotion des Investissements supervise la préparation et la coordination de ses travaux, ainsi que le suivi rigoureux de la mise en œuvre des recommandations, en étroite collaboration avec les départements ministériels concernés. Ce dispositif garantit l'atteinte des objectifs fixés et appuie les efforts de l'État en matière de promotion de l'investissement.

La présentation a été suivie d'un échange approfondi entre les membres du Conseil, consacré à l'évaluation du niveau d'avancement des différentes mesures et à la définition des nouvelles orientations pour la période à venir. Les discussions ont porté sur les moyens de consolider les acquis, d'améliorer la qualité des services offerts aux investisseurs et d'assurer l'adaptation des réformes aux évolutions rapides du secteur productif. À l'issue de la séance, un ensemble de mesures prioritaires a été adopté, avec l'identification des institutions chargées de leur mise en œuvre et l'établissement d'un calendrier clair garantissant leur suivi et leur concrétisation.

En clôturant les travaux, Son Excellence le Premier ministre a salué la qualité des débats et la pertinence des recommandations formulées, réaffirmant l'engagement du gouvernement à poursuivre les réformes visant à renforcer la compétitivité de l'économie nationale, à attirer davantage d'investissements privés et à soutenir une croissance durable.



En marge de la réunion, Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani, a tenu une série d'entretiens avec plusieurs investisseurs et dirigeants d'institutions économiques internationales, portant sur les opportunités de coopération et les perspectives d'élargissement des partenariats d'investissement.

Cette troisième session a ainsi confirmé le rôle central du Conseil Supérieur de l'Investissement en tant que plateforme stratégique de coordination et d'orientation, ainsi qu'un cadre privilégié pour l'adoption de réformes et de mesures concrètes se traduisant par une amélioration du climat des affaires, un renforcement de l'attractivité de la Mauritanie et un impact réel et durable sur le terrain.

Contact Presse

APIM – Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie

Maimouna Gah El Hilal – Coordinatrice de la Communication

Tél : +222 26 25 30 20

Email : m.gah@apim.gov.mr

Site : www.apim.gov.mr

المجلس الأعلى
للاستثمار في موريتانيا
**CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'INVESTISSEMENT
EN MAURITANIE**